



Séance	Assemblée technique 50 mètres – procès-verbal
Date	22 mars 2012, 20 heures
Lieu	Rosé, Buvette du stand
Sections	Présentes : 15 avec 22 délégués Absentes : 1 (Cordast)
Comité	Présents : 5 = Daniel Roubaty (Président), Roland Bertschy, Stéphane Broillet, Jacques Moullet (Procès-verbal), Patrice Rossier Excusés : 2 = Anton Cotting, German Schaller
Invités	Aucuns

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• D. Roubaty salue les délégués et les remercie de consacrer du temps à cette assemblée.</li><li>• Avec 27 votants, la majorité est fixée à 14. Nicolas Schneider est désigné scrutateur.</li></ul>	
<u>2. Procès-verbal du 24.03.2011</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nouvellement, les procès-verbaux seront publiés, l'assemblée technique prenant des décisions obligatoires pour tous les membres.</li><li>• Le procès-verbal du 24.03.2011 est approuvé à l'unanimité.</li></ul>	
<u>3. Vacance au comité</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il n'a pas été possible de remplacer L. Gugler au jour de sa démission à l'assemblée générale de Bulle. La SFTS désire repourvoir ce poste important (tir des jeunes) avec un représentant des districts du Lac ou de la Singine.</li><li>• Personne ne prend la parole. Le poste reste vacant. Toute proposition est bienvenue.</li></ul>	
<u>4. Règlement Programme cantonal</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• R. Bertschy présente le règlement qui met sur le papier la pratique existante.</li><li>• Le règlement est approuvé à l'unanimité.</li><li>• Du point de vue administratif, la transmission des décomptes se fera à nouveau par échange de fichiers (si une section n'a pas d'ordinateur, R. Bertschy pourra faire le décompte). Le fichier sera adapté pour calculer de suite les droits aux distinctions.</li></ul>	
<u>5. Règlement Championnat de groupes</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• St. Broillet présente le règlement remanié. Les dispositions d'exécution ne contiennent plus que des prescriptions administratives qui peuvent varier chaque année et sont de la compétence du comité.</li><li>• Nouvellement, le championnat se tire en 20 coups par tour. Les juniors cumulent le</li></ul>	



Thème	Suite ?
<p>championnat cantonal et fédéral. La commission de groupes est supprimée (plus en fonction depuis quelques années). Il est possible d'échanger les médailles de podium contre des cartes-couronne. Six groupes juniors doivent participer aux finales pour que la finale ait lieu (le comité veillera à informer les responsables si la finale tombe).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le règlement est adopté à l'unanimité.</li></ul>	
<p><u>6. Règlement Tir d'incitation</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• R. Bertschy présente ce règlement. Le nom de la compétition est adapté (« Tir d'entraînement au match 3 positions »).</li><li>• Le classement par sociétés est difficilement réalisable avec la participation actuelle. Un relevé statistique a par contre nouvellement publié dans le rapport annuel.</li><li>• Le règlement est adopté à l'unanimité.</li></ul>	
<p><u>7. Tir U14 / U16</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le concours se poursuit selon les mêmes règles qu'en 2011 (catégorie U14 avec et sans appui, catégorie U 16). Vu la démission de L. Gugler, le concours est placé sous la responsabilité de R. Bertschy et P. Rossier.</li><li>• Le comité SFTS est conscient de la baisse de participation. Comme la responsabilité de la formation incombe aux sociétés, le comité ne peut que les encourager à former.</li><li>• Le règlement est adopté à l'unanimité.</li></ul>	
<p><u>8. Concours fédéral de sociétés 2012 (dates)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les dates de tir à Marly sont le 11.08, 31.08, 01.09 et 02.09.2012. Les heures seront communiquées en temps voulu. Les affiches de propagande sont distribuées.</li></ul>	
<p><u>9. Concours fédéral de sociétés 2013 (lieu)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Lors de l'assemblée de Bulle, La Corbaz a confirmé sa disponibilité. Il n'y a pas de nouvelles contraires.</li></ul>	
<p><u>10. Calendrier C50m</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les dates sont passées en revue et quelques indications sont corrigées.</li><li>• Les délais et lieux qui sont de la compétence de la SFTS (par ex. finales) sont approuvés.</li></ul>	
<p><u>11. Propositions</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Décentralisés cantonaux : soulignant que le concours n'est rentable qu'avec un bon taux de participation, R. Bertschy désire que 60% des tireurs participent au match couché (actuellement 45%). Parfois il faut oser forcer les tireurs ! Pour le retour des résultats, les feuilles d'imprimantes suffisent (pas besoin d'imprimer une feuille de stand).</li></ul>	
<p><u>12. Divers</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation de la jeunesse : M. Zurcher incite à faire tirer les jeunes aussi à genou.</li><li>• Discours de l'assemblée générale : les tireurs ne désirent pas de message électoraliste.</li><li>• ESFJ2012 : les sociétés sont priées de participer à ce tir fédéral des jeunes.</li><li>• Assemblée générale : le comité propose de former des groupes de districts équivalents pour éviter que le tournus désavantage des districts ayant un petit effectif de sociétés.</li><li>• Concours d'équipes : la SFTS est intervenue pour que le calendrier soit modifié.</li><li>• Licences : désormais elles ne seront plus imprimées annuellement.</li><li>• Journaux : une explication est donnée sur le principe d'attribution des journaux Tir Suisse. Souvent il y a des journaux non distribués : peut-on les faire livrer au stand ?</li></ul>	

La séance est clôturée à 21 heures 30.

Jacques Moullet, Secrétaire